

Quimper, le 11 mai 2020.

De : Bruno DUBOIS
Principal du collège

à : Mesdames et Messieurs
les Parents d'élèves

Collège MAX JACOB
2 rue de Kerjestin BP 317
29191 QUIMPER CEDEX

Téléphone
02.98.64.11.11
Télécopie
02.98.64.11.22

Courrier électronique
ce.0291087z@ac-rennes.fr

Site web
www.college-max-jacob-quimper.ac-rennes.fr

Affaire suivie par
Christelle BALIN
Secrétariat élèves



Max Jacob

Objet : Reprise du 18 mai 2020

Madame, Monsieur,

Le collège Max Jacob va réouvrir progressivement à compter du lundi 18 mai : seuls, les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} sont concernés par cette reprise.

A ce jour, la reprise des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} est reportée à une date ultérieure qui n'est pas encore fixée par le ministère. Pour ces derniers, la continuité pédagogique continuera à distance.

Pour les 6^{ème} et les 5^{ème}, chaque classe sera séparée en 2 groupes (voir pièce jointe) : le groupe A sera accueilli au collège en semaine A, le groupe B viendra en semaine B. Ainsi, aucun groupe ne dépassera 13 élèves.

Les élèves de SEGPA seront accueillis classe entière semaine A ET semaine B puisque les effectifs de ces classes sont déjà réduits.

Dès le 18/05 les élèves de 6^{ème} rentreront par le portail habituel tandis que ceux de 5^{ème} rentreront par le portail situé au niveau du gymnase. Ce dispositif nous permettra de séparer les cours de récréation et de réguler les flux d'élèves.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée au collège. Les élèves pourront utiliser un masque aux normes doté par la famille et à défaut, l'établissement leur fournira. Un élève qui refuserait de porter un masque ne sera pas admis.

Pour toutes les activités (accès aux classes, cour de récréation, restauration, toilettes...) des marquages au sol seront réalisés pour aider les élèves à respecter la distanciation physique. Les élèves seront invités à se désinfecter les mains dès l'entrée au collège (gel hydro alcoolique ou savon) puis à l'entrée de sa salle de cours et à la restauration. Le prêt de matériel entre élèves (crayon, règle,...) est interdit, tout sera individualisé au collège. Dans ce sens, le CDI sera fermé et chaque élève amènera ses livres de classes selon son emploi du temps.

Chaque élève aura une place dédiée avec son nom apposé sur une table, il restera toujours à cette place. Ce sont les professeurs qui se déplaceront. Les salles seront désinfectées et aérées chaque jour.



2/3

Les élèves demi-pensionnaires prendront leur repas au restaurant scolaire. Ce sont les agents qui manipuleront les plateaux : une fois le plateau garni, l'élève se rendra à une table où la distanciation sera respectée. L'élève devra avoir l'autorisation de se lever pour débarrasser son plateau puis quitter les lieux.

Les pratiques instrumentales collectives des classes CHAM n'auront pas lieu en présentiel. Ainsi, les classes de 6^{ème} 7 et de 5^{ème} 5 finiront les cours à 14h30 tous les vendredis. Les élèves de CHAM n'iront pas au conservatoire, ainsi, les 5^{ème} 5 termineront les cours à 10h le mercredi alors que les 6^{ème} 7 n'auront pas cours le mercredi.

Il n'y aura pas d'aide aux devoirs afin de respecter le positionnement individuel des élèves dans leur salle de classe.

Quelque soit leur régime, les élèves sortiront de l'établissement à la fin des cours. Ils ne seront pas acceptés en classe avant l'heure de leur premier cours (par exemple, un élève qui commence ses cours à 9h ne sera pas accepté à 8h).

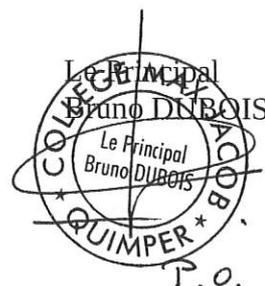
Afin que cette reprise soit réussie, je compte sur vous pour :

- Expliquer à votre enfant l'importance des gestes barrières et de la distanciation physique ;
- Fournir un masque pour le déplacement domicile/collège (obligatoire dans les transports en commun). Vous pouvez aussi lui fournir un flacon de gel hydro alcoolique ;
- Sa surveillance médicale (prise quotidienne de sa température) ;
- Informer la vie scolaire par mail (vs.0291087z@ac-rennes.fr) ou par téléphone (02.98.64.11.11) si vous ne souhaitez pas que votre enfant reprenne les cours en présentiel au collège.

Par ailleurs, aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte de l'établissement sans avoir pris un rendez-vous au préalable (02.98.64.11.11).

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour que les élèves puissent reprendre le chemin du collège en toute sécurité et permettre ainsi la reprise de l'activité pédagogique.

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de ma considération.





Pièce jointe

3/3

Planning de présence des élèves au collège selon les groupes et les semaines

Note : la semaine 21 est celle du 18/05 au 24/05/2020, qui est une semaine B

CLASSE	GROUPES	NOMS	Semaines de présence
6è2	Groupe A	de BASER à LANDOLSI	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de LAUGIER à STIMBACH	semaines 21,23,25,27
6è3	Groupe A	de AUTRET à GUILLEMOT	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de KUMBASAR à VURAL	semaines 21,23,25,27
6è4	Groupe A	de ALB'SIR à GHITULESCU	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de GOIA à UGUR	semaines 21,23,25,27
6è5	Groupe A	de ALTINTAS à JESTIN	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de JOLIVET-MOULLEC à WACHEUX LEROY	semaines 21,23,25,27
6è6	Groupe A	de ABICH à JOUSSET	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de MAMBI ANTOINE à UGUR	semaines 21,23,25,27
6è7	Groupe A	de BACAR à GENEAU	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de GESTIN-TRELLU à TISSIER	semaines 21,23,25,27
5è2	Groupe A	de ANGUILA à LAAGUID	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de LE MENN à THAI	semaines 21,23,25,27
5è3	Groupe A	de AMADA à LE BORGNE	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de LEBRICON à SA DA SILVA	semaines 21,23,25,27
5è4	Groupe A	de ALISSA à FALL	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de GABOR à URCUN	semaines 21,23,25,27
5è5	Groupe A	de ARCHIMBAUD à HENAFF	Semaines 22, 24, 26
	Groupe B	de KHODJA-IMACHE à ÜGÜR	semaines 21,23,25,27
6è1	classe entière présence de la semaine 21 à 27		
5è1	classe entière présence de la semaine 21 à 27		
6è et 5è ULIS	classe entière présence de la semaine 21 à 27		